



Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels 2022

à l'assemblée des délégués de l'

**ABMG, Association à Buts Multiples des communes de la Glâne
1680 Romont**

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'ABMG comprenant le bilan au 31 décembre 2022, le compte de profits et pertes, le compte d'investissements et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice arrêté à cette date ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints sont conformes aux prescriptions légales cantonales et communales.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit des comptes annuels conformément aux prescriptions légales et à la recommandation d'audit 60 *Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux* (RA 60). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions sont plus amplement décrites dans la section intitulée « Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de l'ABMG conformément aux dispositions légales cantonales et communales et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour nous permettre de fonder notre opinion.

Responsabilités du Comité de direction relatives aux comptes annuels

Le Comité de direction est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux prescriptions légales cantonales et communales. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux dispositions légales cantonales et communales et à la recommandation d'audit suisse 60 *Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux* permettra toujours de détecter une anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs de ces comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.



Fiduciaire

Valentin Scaiola

Route de la Belle-Croix 18
1680 Romont

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi suisse et à la RA 60, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne de la commune.
- nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.
- Nous évaluons la présentation dans son ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels, y compris les informations fournies dans les notes, et estimons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle à donner une présentation sincère.

Nous communiquons au Comité de direction, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux dispositions légales cantonales et communales, nous attestons qu'il n'existe aucun système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels 2022. Il est prévu que le Comité de direction le mette en place prochainement.

Nous recommandons de proposer à l'assemblée d'approuver les comptes annuels 2022.

Fiduciaire Valentin Scaiola

Valentin Scaiola

Réviseur agréé (N° registre ASR 111262)

Romont, le 24 mai 2023

ABMG - Association à Buts Multiples des Communes de la Glâne

Bilan au 31 décembre	2021	2022
ACTIF	492 674,31	654 808,43
Banque - Curatelles	137 536,55	29 791,04
Banque - Administration générale	126 930,07	141 582,81
Banque - PDR	0,00	-10,80
Banque - ORCOC	-36,00	0,00
Banque - Petite Enfance	28 265,62	1 744,27
Débiteurs - Curatelles	451 144,21	506 532,78
Débiteurs - Petite Enfance	2 822,95	812,90
Ducroire	-433 454,84	-357 435,77
Compte courant assurances sociales - Curatelles	3 562,25	0,00
Avance de frais - La Poste	1 117,55	2 004,90
Actifs transitoires - administration	0,00	2 100,10
Actifs transitoires - Curatelles	109 217,30	64 153,59
Actifs transitoires - Petite Enfance	6 749,45	52 395,38
Actifs transitoires - Aménagement du territoire	0,00	802,68
Plan directeur régional en cours	58 819,20	210 334,55
PASSIF	492 674,31	654 808,43
Créanciers divers - Curatelles	12 570,06	8 242,22
Créanciers divers - Administration générale	22 156,75	38 566,30
Créanciers - Petite enfance	37 118,00	54 952,55
Dettes résultant de paiements d'acomptes-Curatelles	2 149,90	1 965,70
Compte courant assurances sociales (AVS/AC/CAF)	2 096,70	1 172,00
Compte courant institution de prévoyance (LPP)	21,85	3,50
Compte courant Assurances maladie et accident	567,65	1 918,10
Autres dettes liées aux salaires	19 093,20	21 258,80
Compte courant acomptes des communes	73 515,80	0,00
Emprunt BCF PDR	0,00	300 600,00
Passifs transitoires - Administration générale	3 837,11	0,00
Passifs transitoires - Curatelles	165 816,25	94 877,19
Passifs transitoires - Aménagement du territoire	21 758,95	0,00
Passifs transitoires - Petite enfance	720,02	0,00
Capital	131 252,07	131 252,07
+/- résultat de l'exercice	0,00	0,00
Capital au 31 décembre	131 252,07	131 252,07

Compte de résultats

	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0 Administration général	36 100	36 100	34 000	34 000	21 785	21 785
011 Législatif						
0110 Assemblées, commissions et organe de révision	3 532	0	5 300	0	3 955	0
0110.3000.00 Jetons de présence commission financière	900		1 000		720	
0110.3099.00 Frais assemblées et autres frais (apéritif, cadeaux)			1 000		0	
0110.3102.00 Imprimés et publications	829		1 000		849	
0110.3130.00 Prestations de services de tiers, affranchissements			0		606	
0110.3132.00 Honoraires de l'organe de révision	1 723		1 800		1 723	
0110.3170.00 Frais de déplacements et autres frais	80		500		58	
012 Exécutif						
0120 Exécutif - comité de direction	11 501	0	10 500	0	8 420	0
0120.3000.00 Traitement et jetons du comité de direction	10 520		8 000		6 930	
0120.3050.00 Cotisations patronales (AVS-AI-APG-AC, frais administratifs)					166	
0120.3054.00 Cotisations patronales pour allocations familiales					68	
0120.3099.00 Frais des séances et autres frais du comité					154	
0120.3170.00 Frais de déplacements et autres frais	981		2 500		1 103	
022 Services généraux						
0220 Services généraux	21 067	36 100	18 200	34 000	9 409	21 785
0220.3091.00 Recrutement du personnel	1 583					
0220.3100.00 Fournitures de bureau	63		100			
0220.3102.00 Imprimés et publications	70		200		18	
0220.3118.00 Acquisitions de logiciels, licences	6 320		10 000			
0220.3130.00 Frais de ports et de téléphones	80		200		88	
0220.3130.10 Mandats externes (prestation de service de tiers)	12 893		7 200		9 187	
0220.3130.30 Intérêts et frais bancaires	36		100		72	
0220.3170.00 Frais de déplacement et autres frais	24		200		44	
0220.3199.00 Autres charges d'exploitation			200			
0220.4612.00 Contribution des communes aux charges d'exploitation		36 100		34 000		21 663
0220.4699.00 Redistributions liées à la taxe sur le CO2						122

	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1 Ordre et sécurité publics	865 051	865 051	945 000	945 000	819 845	819 845
1400 Service Officiel des curatelles	865 051	865 051	945 000	945 000	819 845	819 845
1400.3000.00 Traitement et jetons de la commission curatelles	3 210		5 000		3 820	
1400.3010.00 Salaires du personnel administratif et d'exploitation	484 415		490 000		433 796	
1400.3010.01 Salaire concierge	2 715		4 000		2 100	
1400.3040.00 Allocations pour enfants à charge de l'employeur					300	
1400.3050.00 Cotisations patronales AVS-AI-APG-AC, frais administratifs - Curateurs professionnels	33 258		33 000		29 772	
1400.3050.10 Cotisations patronales AVS-AI-APG-AC, frais administratifs - Curateurs privés	2 700		4 000		2 710	
1400.3052.00 Cotisations patronales à la Caisse de pension	28 190		30 000		25 007	
1400.3053.00 Cotisations patronales aux assurances accidents	1 274		2 000		950	
1400.3054.00 Cotisations patronales aux caisses de compensation pour allocations familiales	13 305		14 000		12 407	
1400.3055.00 Cotisations patronales à l'assurance IJM	3 401		3 500		2 839	
1400.3090.00 Formation et perfectionnement du personnel	3 860		8 000		3 590	
1400.3091.00 Recrutement du personnel	0		1 000		1 234	
1400.3099.00 Autres charges du personnel	912		1 000		921	
1400.3100.00 Matériel de bureau	5 147		5 000		4 907	
1400.3101.00 Fournitures de conciergerie (produits d'entretien)	490		1 000		354	
1400.3102.00 Imprimés et publications	1 246		1 500		1 190	
1400.3110.00 Acquisition de meubles et appareils de bureau	2 976		2 500		108	
1400.3111.00 Acquisition de machines, appareils, véhicules et outils						
1400.3112.00 Acquisition de vêtements, linge						
1400.3113.00 Acquisition de matériel informatique	2 762		2 500		3 250	
1400.3118.00 Acquisition de logiciels, licences	2 139		1 500		1 883	
1400.3120.00 Consommation d'électricité					364	
1400.3130.10 Rémunérations Curateurs privés - cas indigents	35 483		40 000		36 450	
1400.3130.11 Frais Curateurs privés - cas indigents	5 176		15 000		2 763	
1400.3130.20 Prestations de services Région Glâne-Veveyse	13 500		13 500		13 500	
1400.3130.40 Frais de téléphone et de connexion informatique	3 358		4 000		3 163	
1400.3130.50 Frais de ports	4 622		5 000		4 767	
1400.3130.60 Cotisations et abonnements	1 389		1 000		1 194	
1400.3130.70 Intérêts et frais bancaires	82		100		70	
1400.3132.00 Prestations de supervision	5 065		5 000			
1400.3132.01 Prestations de services juridiques	711		5 000			
1400.3133.00 Charges d'utilisation pour l'informatique (hébergement, etc)	60		400		16	

	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1400.3134.00 Primes d'assurances (Immeubles, RC, Véhicules, choses)	2 560		3 000		2 566	
1400.3150.00 Entretien des meubles et appareils de bureau	555		1 000		459	
1400.3153.00 Entretien du matériel informatique	0		1 000			
1400.3158.00 Entretien des immobilisations incorporelles (contrat de maintenance informatique)	2 224		3 000		4 149	
1400.3160.00 Locations et frais des bureaux	49 140		50 000		49 140	
1400.3170.00 Frais de déplacement et autres frais de la commission	785		1 000		1 157	
1400.3170.01 Frais de déplacement et autres frais curateurs professionnels	7 519		10 000		5 807	
1400.3180.00 Pertes sur débiteurs - créances personnes indigentes	140 826		174 000		163 094	
1400.3199.00 Frais de débours Service - Avances aux personnes concernées	0		1 500			
1400.3199.01 Frais divers et imprévus	0		2 000		50	
1400.4260.00 Remboursements et participations de tiers		4 706,9		0		0
1400.4260.10 Participation des pupilles - Curateurs professionnels - cas non indigents		218 820		220 000		217 553
1400.4260.11 Participation des pupilles - Curateurs professionnels - cas indigents		160 134		200 000		210 650
1400.4260.12 Participation des pupilles - Curateurs privés - cas indigents		5 320				7 915
1400.4260.13 Participation des pupilles - récupération d'années antérieures		37 048		10 000		33 997
1400.4612.00 Contribution des communes au Service Officiel des curatelles		438 603		515 000		349 184
1400.4699.00 Redistributions liées à la taxe sur le CO2		349				
1400.4830.00 Revenus extraordinaires et arrondis		-0,08				39
1400.4930.00 Imputations internes pour primes d'assurance		68,62				508

	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
5 Enfance et jeunesse	1 527 619	1 527 619	1 471 000	1 471 000	1 241 226	1 241 226
5451 Prestations aux familles	1 527 619	1 527 619	1 471 000	1 471 000	1 241 226	1 241 226
5451.3000.00 Traitement et jetons de la commission Petite Enfance	6 280		8 000		5 990	
5451.3010.00 Salaires du personnel administratif	16 863		16 500		15 675	
5451.3050.00 Cotisations patronales AVS-AI-APG-AC, frais administratifs	1 629		1 900		1 522	
5451.3053.00 Cotisations patronales aux assurances accidents	37		100		34	
5451.3055.00 Cotisations patronales à l'assurance IJM	123		200		115	
5451.3099.00 Autres charges du personnel	0		500			
5451.3100.00 Matériel de bureau	1 044		1 000		816	
5451.3102.00 Imprimés et publications	1 512		500		536	
5451.3130.00 Frais bancaires et postaux	36		50		50	
5451.3130.10 Prestations de services de tiers (tél, affranchissements)	1 048		1 020		978	
5451.3133.00 Support informatique	1 131		5 250		2 525	
5451.3134.00 Primes d'assurance de choses	69		80		70	
5451.3160.00 Location des infrastructures	3 600		3 600		3 600	
5451.3170.00 Frais de déplacements et autres frais (frais de comité)	1 597		2 000		1 490	
5451.3612.00 Salaires du secteur financier	11 445		17 000		8 869	
5451.3636.00 Subventions à la crèche Casse-Noisettes	716 150		700 000		542 895	
5451.3636.01 Subventions à la crèche Le Bourillon	203 746		195 000		182 409	
5451.3636.02 Subventions au réseau ARAJ Broye	1 586		25 000		6 080	
5451.3636.03 Subventions aux crèches hors district	130 680		102 800		112 502	
5451.3636.04 Subventions à la crèche Brin d'éveil	33 197					
5451.3636.10 Subventions pour l'Accueil familial de jour	382 493		378 000		341 053	
5451.3636.20 Subventions à la garderie les Marmailles	13 355		12 500		14 018	
5451.4240.00 Participation des parents aux crèches hors district		13 393		9 000		9 846
5451.4612.00 Contribution des communes à la Petite Enfance		1 514 213		1 462 000		1 231 375
5451.4699.00 Redistribution taxe sur le CO2		14				5

	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
7 Protection de l'environnement et aménagement du territoire	7 803	7 803	7 000	7 000	6 000	6 000
7900 Plan directeur régional	7 803	7 803	7 000	7 000	6 000	6 000
7900.3000.00 Jetons de présence, autorités et commissions	6 790		5 000		4 590	
7900.3130.00 Frais séances PDR	0		0		0	
7900.3132.00 Honoraires des urbanistes	0		0		478	
7900.3170.00 Frais de déplacement et autres frais	402		1 000		932	
7900.3401.00 Intérêts des dettes	611		1 000		0	
7900.4612.00 Contribution des communes au PDR		7 803		7 000		6 000
Total charges/revenus	2 436 573	2 436 573	2 457 000	2 457 000	2 088 856	2 088 856

Compte des investissements

	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
7 Protection de l'env. et aménagement du territoire	151 515	0	200 000	0	58 819	0
7900 Plan directeur régional	151 515	0	200 000	0	58 819	0
7900.5290.00 Plan directeur régional	151 515	0	200 000	0	58 819	0

Tableau des flux de trésorerie

Année	2022
Résultat total du compte de résultats	0
+ Amortissement du patrimoine administratif	0
- Amortissement des subventions d'investissement	0
- Augmentation des créances	-50 704
- Augmentation des actifs de régularisation	-3 485
- Diminution des engagements courants	-41 211
- Diminution des passifs de régularisation	-97 255
- Diminution de la réserve pour débiteurs douteux	-76 019
Flux de trésorerie provenant de l'activité opérationnelle (FTO)	-268 674
+ Remboursements de tiers liés aux investissements	0
+ Subventions acquises	0
Recettes du compte des investissements ayant une influence sur les liquidités	0
- Immobilisations corporelles	-151 515
- Prêts et participations	0
- Propres contributions d'investissement	0
- Contributions d'investissement redistribuées	0
Dépenses du compte des investissements ayant une influence sur les liquidités	-151 515
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissements dans le PA (FTI)	-151 515
- Augmentation des placements financiers du PF	0
Flux de trésorerie provenant de l'activité de placement dans le PF (FTP)	0
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement et de placement (FTI+P)	-151 515
- Diminution des engagements financiers à court terme	0
+ Augmentation des engagements financiers à long terme	300 600
Flux de trésorerie provenant de l'activité de financement (FTF)	300 600
Variation des liquidités et placements à court terme (FTO) + (FTI+P) + (FTF)	-119 589
Disponibilité et placements à court terme au 01.01.2022	292 696
Disponibilités et placements à court terme au 31.12.2022	173 107
Variation des liquidités et placements à court terme	-119 589

Annexe aux comptes

.10100.99	Provision pour débiteurs douteux curatelles - "Ducroire"	357'435.77
01.01.2022	Solde provisions sur factures débiteurs 2020-2021	433'454.84
31.12.2022	Dissolution de réserve : pertes s/débiteurs factures ouvertes 2020	-216'845.55
31.12.2022	Ajustement de la provision pour débiteurs douteux au 31.12.2022	140'826.48
Contributions communales 2022 - solde à rembourser aux communes		21'280.95
31.12.2022	Excédent des charges " Administration" 2022	-2'100.21
31.12.2022	Excédent des charges "Petite Enfance" 2022	-52'212.83
31.12.2022	Excédent des charges "Aménagement du territoire" 2022	-802.60
31.12.2022	Excédent des revenus "Serv. Officiel des curatelles" 2022	76'396.59
Etat du capital propre au 31.12.2022		131'252.07
31.12.2022	Capital ABMG	31'252.07
31.12.2022	Autres capitaux propres - réserve pour variation des mandats	100'000.00
31.12.2022	Résultat de l'exercice	0.00

Principes relatifs à la présentation des comptes

La présentation des comptes respecte l'art. 39 et ss de la LFCo. Elle repose sur les principes du produit brut, de la comptabilité d'exercice, de la continuité, de l'importance, de la clarté, de la fiabilité, de la comparabilité et de la permanence des méthodes, selon la directive 2 de la Conférence des directrices et directeurs des finances cantonaux.

L'ABMG ne possédant pas d'actifs immobilisés au 01.01.2021, aucun retraitement du patrimoine administratif selon les normes MCH2 n'a été nécessaire. Il n'y a de ce fait pas de réserve de réévaluation.

La limite d'activation des investissements est de CHF 50'000.00, conformément au règlement des finances adopté par l'Assemblée des délégués de l'ABMG en date du 05.11.2020.

Engagements hors bilan

Aucun

Participations ou garanties

Aucune participation, garantie envers des tiers ou cautionnements.

Indicateurs financiers

S'agissant d'un association de communes, les indicateurs financiers n'ont pas été calculés.

Autres informations

SCI : un système de contrôle interne est mis en place mais n'est pas documenté

Annexes

- Tableau des immobilisations

Comptabilité des immobilisations

Commune **Association à Buts Multiples des communes de la Glâne**

RFin		Limite d'activation des investissements		CHF 50'000.00								
Compte / Num. d'immobilisation	Désignation	Année d'acquisition / de construction	Dépenses 2021	Dépenses 2022	Valeur d'acquisition / construction	Durée d'utilisation / d'amortissement totale	Amortissements cumulés au 31.12.2022	Amortissement annuel planifié 2022	Revalorisation / Dépréciation	Vente	Transfert	Valeur résiduelle au 31.12.2022
IMMOBILISATIONS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF			58 819,20	151 515,35	210 334,55			-	-			210 334,55
1429	Autres immobilisations incorporelles		58 819,20	151 515,35	210 334,55			-	-			210 334,55
14290.00	Plan directeur régional (en cours d'élaboration)	2021	58 819,20	151 515,35	210 334,55	10	0	0	-	-	-	210 334,55